

# Mayotte, un territoire de jeunesse !

Par Malika DELAYE, éducatrice, coordinatrice du PAEJ - 2014/2019

Mayotte, île de l'archipel des Comores, est, depuis 2011, un tout jeune département français. Ancienne colonie française achetée par la France en 1841, Mayotte porte encore les stigmates des rapports de domination postcoloniale. Mayotte est un territoire de migrations : entre Mayotte, les autres îles des Comores, Madagascar, l'Indonésie, certains pays d'Afrique ... et la France métropolitaine. Plusieurs cultures cohabitent. 54 % de la population de moins de 20 ans, ce qui en fait le plus jeune département de France.

## Un accès difficile à la scolarité, la formation et l'emploi

34 % des mahorais sont en situation d'emploi contre 66 % en métropole (voir tableau). En 2019, le taux de chômage est de 30,1 % pour la population totale, mais pour les 15-29 ans, il s'élève à 45 %. Chaque année à Mayotte, un grand nombre d'adolescents sort du système scolaire sans solution ou diplôme. Le relais pris par la formation professionnelle n'est pas opérant : peu de choix de formations, indemnités de formations très faibles et versées très tard. De nombreux jeunes entre 16 et 25 ans ne peuvent s'inscrire à la Mission Locale du fait de leur situation administrative. Les offres de dispositifs tels que le RSMA (formations professionnelles proposées par l'armée en outremer), le volontariat de service civique, les concours publics... rencontrent une forte demande à laquelle beaucoup de jeunes ne peuvent accéder.

Mayotte : 374 Km<sup>2</sup>

deux îles habitées : Grande Terre et Petite Terre, 17 communes composées de 72 villages,

2 langues : le Kibushi (origine malgache) et le Shimaore (origine swahili)



## Une part de la jeunesse fragilisée

Un grand nombre d'enfants grandit dans une précarité importante : violences, liens familiaux fragiles, précarité financière, trop peu d'écoles et de formations, manque d'activités... Si certains jeunes vivent dans des logements en tôle, d'autres vivent dans des maisons en dur avec leur famille mais les relations avec elle sont précaires. Certains jeunes vivent entre eux dans des « bangas », auparavant habitation de l'adolescent qui devait quitter la maison familiale après sa puberté, d'autres se font héberger par des tiers.

De nombreuses familles en difficultés financières ont recouru au « business » (débrouilles, deals, trocs...), voire à la prostitution « de survie » pour payer loyer, factures, nourriture... Des situations qui, parfois, se reproduisent de génération en génération.

De plus, les conflits familiaux sont fréquents et obligent souvent les jeunes à quitter le domicile familial : c'est le cas de jeunes femmes (notamment celles dont on suppose une sexualité active) et de jeunes hommes (« mauvaises » fréquentations, élevage de chiens, comportements dits inadaptés) qui sont mis à la porte.

Ces jeunes en rupture familiale sont insécurisés. Parfois auteurs de violences, ils en sont d'abord les premières victimes, dans l'espace public en subissant des agressions, les conflits inter-villages, des problématiques liées aux addictions... Dans l'espace privé, par la fréquence des violences sexuelles, des carences psychoaffectives, de travail dissimulé pour survivre...

## Quelques chiffres :

Sources INSEE - 2019 / 2020

Nombre d'enfants scolarisés à Mayotte : **101 992**

1er degré : **53 063**

2nd degré : **48 929**

Habitants occupant un emploi à Mayotte au sens du Bureau International du Travail : **51 500**

(salariés, non salarié, activité à domicile)

Habitants en âge de travailler en situation d'emploi : **34%**

(Contre **66%** en métropole)

Taux de chômage total à Mayotte : **30,10%**

Dont taux de chômage jeunes : **45%**

**Taux de pauvreté - Plus de trois ménages sur quatre**

Référence nationale = en dessous de de **1063 €** par ménage : **77%**  
(Toutes les catégories sont concernées)

Ménages dont le référent a un emploi (ref nationale) : **58%**

Ménages dont le référent a le BAC ou + (ref nationale) : **43%**



## A Mayotte, la jeunesse : un atout !

Devenir adulte à Mayotte, c'est grandir dans un territoire complexe et précaire. C'est en ce sens que, lorsque nous parlons de la jeunesse de Mayotte, nous la nommons « **jeunesse vulnérable** ». Car elle est confrontée à une précarité multiple : précarité des dispositifs de scolarisation et d'insertion, précarité sociale, précarité de la transmission intergénérationnelle, précarité des solutions, précarité du rapport au monde...

Les pouvoirs publics ont pris des premières mesures, importantes pour la protection de l'enfance, la prévention et la scolarisation. Mais le chemin à parcourir est encore important pour faire face aux enjeux !

Mayotte doit se soucier de toute sa jeunesse, notamment celle la plus vulnérable. La jeunesse de Mayotte aspire à un avenir. Elle cherche à s'exprimer, à échanger avec «des grandes personnes» mais les incompréhensions sont nombreuses. La jeunesse cherche à se faire une place, et nous devons l'aider à y parvenir car elle est un atout pour Mayotte et son avenir. De nombreux jeunes sont prêts à s'engager dans des actions pour l'éducation et pour éviter aux enfants de se retrouver face aux mêmes fragilités que celles qu'ils ont connues.

Ce qui est surprenant c'est l'attention que ces jeunes vulnérables développent quand ils rencontrent un adulte qui les écoute et leur donne l'occasion de s'exprimer. Beaucoup de jeunes vivant dans une précarité (sociale, psychique...) importante, nous ont montré qu'une fois accueilli et écoutés, ils étaient en capacité de s'engager dans des responsabilités essentielles dans l'exercice de la citoyenneté. Ils font alors preuve de dynamisme et créativité, en étant pour la plupart à l'aise dans le collectif. La capacité de se mettre en projet avec énergie est réelle, tant que leur engagement peut s'appuyer sur des adultes de confiance. Cette jeunesse demande à participer et à prendre une place dans la société, à Mayotte mais aussi dans le monde, avec ses fragilités, ses questions, ses aspirations.

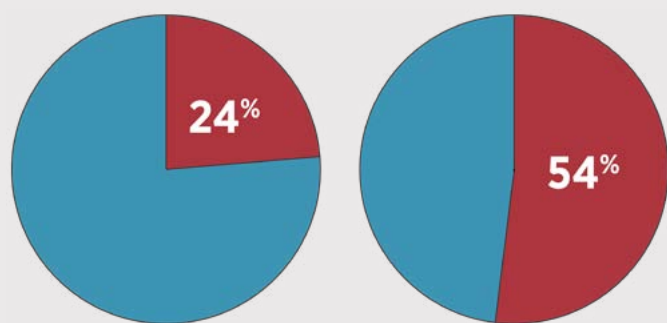
Travailler avec ces jeunes nous a communiqué une énergie tant inspirante que dynamisante. La jeunesse mahoraise a en cela nourri notre engagement militant et professionnel. Dans ces pages, vous trouverez des regards, des expériences concrètes, des pistes de recherches, des volontés d'agir.

## Des relations difficiles entre adultes et jeunes

Les jeunes ont souvent du mal à communiquer avec leurs aînés : difficulté à trouver une langue commune, intérêts parfois contradictoires entre les traditions et l'évolution de la société. La transmission intergénérationnelle est donc fragile. La jeunesse construit actuellement son identité dans un contexte où les valeurs culturelles traditionnelles s'entremêlent et sont parfois en incohérence avec celles de la société occidentale mondialisée. Les adolescents y sont très sensibles et naviguent d'un système de valeurs à l'autre, ce qui génère fréquemment des craintes pour leurs familles. Ils bravent les interdits, et du fait de leurs comportements et/ou des consommations, ces jeunes sont souvent vus comme des « délinquants » ou « caïds ». Ils ont peur de l'inactivité qui peut les conduire à la délinquance. Ils se sentent incompris des adultes avec, pour beaucoup, un sentiment d'abandon. De plus, en tant qu'inactifs, ils sont discriminés. Par « inactifs », nous entendons ce que nous disent les jeunes de leur situation, c'est-à-dire : sans activité socialement reconnue positivement ou valorisante par la société. La plupart ont une mauvaise estime d'eux-mêmes et un manque de confiance en eux.

Dans ce contexte à la fois insulaire et mondialisé, une aspiration grandissante est de partir vers la métropole ou la Réunion. Les familles qui y sont déjà installées, les possibilités de poursuites d'études, les concours, etc. permettent à une partie de ces jeunes le départ. Mais parfois l'échec est au bout de l'expérience avec notamment un grand nombre de retours après une ou deux années universitaires, par exemple.

Proportion de la population âgée de moins de vingt ans, sur l'ensemble de la population du territoire en 2020 :



Population totale en France  
67 063 703 habitants

Population à Mayotte  
279 471 habitants

